



Rapport annuel 2016 à la Coalition of Northeastern Governors et aux premiers ministres de l'Est du Canada

Au nom des membres dévoués du Groupe international de gestion des urgences (GIGU), je suis très heureux de vous présenter le rapport annuel de 2016 du GIGU.

Cette année a été une fois de plus remplie de défis pour les entités administratives membres du GIGU, mais elle s'est tout de même révélée productive. Les entités administratives membres ont activé 80 fois leurs centres des opérations d'urgence, soit une moyenne de 1,5 mise en activité par semaine.

La préparation aux catastrophes ainsi que l'examen et la mise à jour des plans font partie des activités les plus importantes pour les professionnels de la gestion des urgences et les exercices constituent une composante clé de ces activités de préparation. Au cours de la période visée par le présent rapport, les entités administratives membres ont organisé et participé à 215 exercices. Bien que ces activités nécessitent du temps, elles sont essentielles pour s'assurer que les plans peuvent être mis en œuvre efficacement. Le rétablissement après catastrophe continue d'être un processus long et ardu, comme le montre les 101 dossiers de catastrophe ouverts actuellement gérés par les entités administratives membres du GIGU. Ces 101 dossiers de catastrophe ouverts équivalent à plus de 1,4 milliard de dollars.

Objet :

Le présent rapport vise à offrir une mise à jour à la Coalition of Northeastern Governors et aux premiers ministres de l'Est du Canada sur les activités du GIGU pour la période de juin 2015 à juin 2016.

Mission :

Le Protocole d'entente internationale d'aide à la gestion des urgences (PEIAGU) prévoit un cadre d'aide mutuelle pour les entités administratives participantes au cours de la préparation, de l'intervention ou du rétablissement en cas d'urgence ou de catastrophe. Les membres du Groupe international de gestion des urgences se rencontrent au moins deux fois par année et communiquent fréquemment par courriel et par téléphone pour permettre des échanges efficaces sur les situations régionales et pour offrir des occasions de planification, de formation, d'exercices et d'échange de pratiques exemplaires en gestion des urgences collaborative.

Généralités :

Le rôle et la responsabilité du GIGU est d'accroître la capacité des entités administratives membres à être en mesure d'offrir du soutien aux autres entités administratives membres au cours de la préparation, de l'intervention ou du rétablissement en cas de situation d'urgence importante. Les entités administratives membres du GIGU demeurent dévouées à l'amélioration de la capacité d'intervention par l'aide mutuelle lorsque ces catastrophes surviennent. Pour y arriver, les représentants ont tenu des réunions, des formations et des exercices de façon régulière.



Entités administratives membres

Provinces de l'Est du Canada :

Nouveau-Brunswick
Terre-Neuve-et-Labrador
Nouvelle-Écosse
Île-du-Prince-Édouard
Québec

États de la Nouvelle-Angleterre :

Connecticut
Maine
Massachusetts
New Hampshire
Rhode Island
Vermont

Réunions du GIGU

Le GIGU s'est réuni deux fois durant la période de 12 mois visée par ce rapport, soit au Maine en décembre 2015, et à Québec en juin 2016. Voici un sommaire de ces réunions.

Séance d'automne 2015 – Portland, ME

Points à l'ordre du jour

- Federal Medical Station Field Hospital – Joshua Frances, Maine Medical Center
- Cybersécurité – Dr Edward Sihler, Université de Southern Maine
- Système d'aide internationale – Ronnie Djoukeng, quartier général de la FEMA
- Exercice Intrepid 2015 (Nouveau-Brunswick) – Greg MacCallum, coprésident canadien
- Gestion transfrontalière des ressources – Séances de travail en groupe
- Compte rendu après action de l'exercice du pont de la Confédération tenu à l'Î.-P.-É. au printemps 2015 – Aaron Campbell (Î.-P.-É.)
- Perry Plummer, directeur de la Division de la sécurité intérieure et de la gestion des situations d'urgence du New Hampshire, est nommé nouveau coprésident américain. Il œuvrera en compagnie du directeur et coprésident canadien, Greg MacCallum (Nouveau-Brunswick).

Séance du printemps 2016 – Ville de Québec (Québec) :

Points à l'ordre du jour

- Opération pour les réfugiés syriens au Québec – *Louis Morneau (QC) et JT Bilodeau-Fortin (QC)*
- Sécurité dans les écoles et planification en cas d'urgence – *Perry Plummer (New Hampshire)*
- Mise à jour sur le projet transfrontalier relatif aux matières dangereuses – *Mark Gillan et Aaron Campbell (Î.-P.-É.)*



- Répercussions économiques des incidents liés aux matières dangereuses et de leur atténuation – *Karen Wight et Andrew Carrothers, Université de l'Île-du-Prince-Édouard*
- Aperçu et visite du Centre des opérations d'urgence du Québec – *Jean Savard (QC)*
- Transport interagence sécuritaire de matières radioactives - *Albert Tardiff, US Nuclear Regulatory Commission*
- Mouvement de ressources à la frontière canado-américaine – *Séance de travail – groupe complet*
- Évaluation des besoins en matière de ressources des entités administratives – *Séance de travail – groupe complet*
- Liste de ressources des entités administratives – *Séance de travail – groupe complet*

Objectifs à court terme

Obtenir l'approbation finale et mettre en œuvre les procédures et processus qui mènent à des mouvements transfrontaliers rapides pour les ressources de gestion des urgences demandées conformément au Protocole d'entente internationale d'aide à la gestion des urgences. Entretenir des liens de communication avec les représentants de l'Agence des services frontaliers du Canada et la United States Customs and Border Protection.

Maintenir la mise en commun de rapports de connaissance de la situation entre les entités administratives membres du GIGU. Avec cet objectif vient l'exigence de confirmer et de mettre à jour les listes de distribution au niveau de la direction et des opérations ainsi qu'auprès des autres partenaires de gestion des urgences.

Continuer le travail portant sur les activités de prévention/d'atténuation, de préparation, d'intervention et de rétablissement liées à la gestion des urgences dans la mesure où elles se rattachent au transport ferroviaire des marchandises dangereuses. Les unités de gestion des urgences des entités administratives travaillent avec leurs partenaires en gestion des urgences pour demeurer à l'affût des enjeux et des modifications en matière de transport de marchandises dangereuses, à l'intérieur d'une entité administrative ou au-delà de ses frontières. L'Î.-P.-E. a mené une initiative relative aux matières dangereuses financée par le gouvernement fédéral et est passée à l'étape suivante grâce à des visites en personne avec des représentants de chaque entité administrative membre du GIGU pour déterminer les activités de préparation, d'intervention et de rétablissement portant sur les matières dangereuses. Cet exercice a mené à la création d'un document de discussion provisoire que les entités administratives membres du GIGU examinent dans le but d'élaborer une méthode cohérente pour s'assurer que l'intervention nécessaire à un incident liée aux matières dangereuses se produise rapidement.

Améliorer les formulaires et les processus relatifs aux demandes d'information grâce à l'élaboration de recueils de documents qui déterminent et expliquent des points comme « type de mission », « affectations », etc.



Diriger des exercices transfrontaliers et y participer pour veiller à l'état de préparation à l'échelle de l'entité administrative.

Élaborer et diffuser un calendrier de formation exhaustif qui augmentera la sensibilisation à l'égard de la formation et des possibilités pour toutes les entités administratives membres.

Élaborer et diffuser un calendrier d'exercices exhaustif qui augmentera la sensibilisation à l'égard de la formation et des possibilités pour toutes les entités administratives membres.

Accélérer l'échéancier du projet en ayant davantage recours à des groupes de travail et comités transfrontaliers.

Défis

Une promotion accrue du PEIAGU au sein des entités administratives membres est requise pour veiller à ce que les partenaires respectifs en gestion des urgences soient au courant des ententes d'aide mutuelle prévues par le protocole. De cette façon, il est possible d'améliorer la capacité de réponse à une demande d'aide mutuelle de la part d'une entité administrative membre du GIGU ou l'on met en évidence dans le protocole d'entente le fait qu'il y aura une aide mutuelle offerte par des entités administratives voisines en augmentant la sensibilisation et la compréhension au sein des entités administratives membre.

Les entités administratives membres éprouvant toutes des contraintes budgétaires, il faut trouver d'autres solutions et d'autres moyens d'interagir. Les options de vidéoconférence ou de téléconférences pourraient offrir la plateforme requise afin d'accroître l'engagement du personnel opérationnel et du personnel de soutien au dossier du GIGU.

Si des ressources supplémentaires sont disponibles, il pourrait y avoir de plus grandes occasions de formation et d'éducation pour le personnel opérationnel et tactique, surtout dans les domaines de la formation au manuel des opérations du GIGU et de la présentation des formulaires du REQ-A portant sur la demande et l'offre d'aide mutuelle.

Séance d'automne, New Hampshire :

Le travail se poursuivra au niveau des directeurs et du groupe de travail, comme susmentionné, pour faire avancer les objectifs stratégiques déterminés en 2017.

Le tout respectueusement soumis,

Greg MacCallum
Coprésident du Canada

Perry Plummer
Coprésident des États-Unis